

## CASTELNAU-DE-MANDAILLES : assemblée générale de la société de pêche

Après le traditionnel compte rendu moral et financier, montrant un nombre de permis délivrés équivalent à l'année précédente et une trésorerie saine, c'est avec satisfaction que le président Bernard Bévière a fait le point sur les différentes actions menées par les bénévoles de la société.

En 2018 tout d'abord : ont eu lieu la remise en état et en place de certains panneaux concernant les réserves temporaires et les zones de pêche de nuit de la carpe sur le lac de Castelnau ainsi que des lâchers de truites avant l'ouverture.

Le président est ensuite revenu sur les activités de 2017 :

— Le 28 mai, un bon nombre de nos sociétaires s'est impliqué lors de la journée éco-citoyenne organisée par l'association Les Amis de Cabanac pour le nettoyage des berges du Lac de Castelnau.

Même si l'on a connu pire, malheureusement ce sont encore plusieurs centaines de kilos de débris qui ont été repêchés et ramené aux points de collecte.

Il faut remercier EDF qui pour cette occasion autorise pendant quelques heures à pénétrer dans les parties interdites à la navigation ce qui permet d'aller ramasser les déchets contre les ouvrages.



«Récolte...» pour un seul des 4 points de collecte.

— En juin et juillet, trois journées découverte-pêche ont été organisées pour les enfants des écoles de Castelnau-de-Mandailles, Lassouts et St-Chély-d'Aubrac.

Plusieurs centaines de truites de 25 à 30 cm achetées et lâchées dans les jours qui précèdent font le bonheur de ces chères têtes blondes qui doivent les ferrer et batailler parfois de longues minutes avant de les ramener sur la rive avec une fierté non dissimulée par l'exploit accompli.

La session se termine par un petit goûter pendant que les bénévoles comptent les prises pour les partager équitablement entre tous les enfants.

Merci aux mairies des communes concernées pour leur précieuse participation financière, les bénévoles, les institutrices, les parents et accompagnateurs qui permettent le bon déroulement de ces journées en toute sécurité et plus particulièrement M. Dulau à Saint-Côme-d'Olt et M. Santin (ONF) pour le prêt des installations et des plans d'eau.



Les enfants en action encadrés par les bénévoles.



Ecole de Castelnau-de-Mandailles.



Ecole de Saint-Chély-d'Aubrac.



Ecole de Lassouts.

— Consciente que de nombreux pêcheurs espalionnais pratiquent leur loisir sur le lac, l'Aappma d'Espalion s'est associée à celle de Castelnau pour effectuer un lâcher de brochets.

D'une taille idéale pour la reproduction, mais un peu juste pour un court-bouillon, nous espérons que nos amis pêcheurs auront à cœur de les remettre à l'eau pour leur permettre de grandir, se multiplier et leur procurer de belles sensations et émotions dans quelques années.



— Août 2017, repéré par un plongeur, qui n'avait pu le remonter, c'est avec l'aide du club de plongée d'Espalion et après plusieurs tentatives qu'un filet perdu lors d'une pêche scientifique il y a quelques années a pu être à nouveau localisé et ramené sur la berge. Reposant par 17 mètres de fond et très endommagé, celui-ci ne pêchait plus que des branchages et quelques leurres.



Merci au club de plongée d'Espalion.

— En septembre 2017, missionnée par EDF, et sous l'œil de quelques bénévoles, une société spécialisée a réalisé une pêche électrique pour un suivi piscicole. Cette étude s'est déroulée en cinq points sur le Lot depuis le barrage de Castelnau jusqu'à Entraygues.

Portant essentiellement sur le taux de juvéniles de moins de deux ans, sur notre secteur, ils ont pu constater une forte population de vairons, quelques truites et autres espèces telles que des goujons, barbeaux, loches, vandoises et chevesnes.



La pêche électrique sous l'œil du président et des membres de la société

— En 2016, durant quatre jours, l'équipe scientifique de l'ONEMA (Office national de l'eau et du milieu aquatique) a procédé à une pêche aux filets en plusieurs points GPS et différentes profondeurs sur l'ensemble du barrage de Castelnau - Lassouts dans le contexte de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau pour la protection et la surveillance de la qualité des eaux des lacs de plus de 50 ha.

Les résultats de cette étude sont maintenant connus et démontrent une très bonne population et reproduction de l'ensemble des espèces. Cependant on note une forte déficience de spécimens d'âge adulte pour certaines espèces dites «nobles».

Pression de pêche trop forte ou présence du silure... ?

De nombreux pêcheurs penchent pour la seconde hypothèse.

Rendez-vous dans trois ans pour une autre étude.



Non ! Le président n'est pas un braconnier... il participait au démaillage.

Pêcheurs et promeneurs, le parking est assez grand... Alors avant qu'un arrêté ne soit pris et que vous soyez verbalisables, merci de bien vouloir éviter de stationner votre véhicule sur la rampe et les zones de mise à l'eau depuis les panneaux d'informations jusqu'à la poubelle située de l'autre côté.



### Points de vente des permis de pêche de l'AAPPMA hors site internet

- Mairie de Castelnau-de-Mandailles
- Auberge du Lac à Mandailles
- Bar-Restaurant Le Buffadou à Lassouts
- Relais Saint-Jacques à Saint-Chély-d'Aubrac
- Horizon Pêche - Chasse à La Primaube

Nous vous rappelons que lors de l'achat du permis, le choix de l'AAPPMA est libre et nous remercions toutes les personnes qui, bien que ne résidant pas sur notre secteur, grâce à environ 8 € reversés à l'AAPPMA sur chaque permis, soutiennent nos actions en adhérant à la nôtre.